

Filière BP - Consigne pour le stage 22A	
Module BP32MUS	Didactique de la musique 1
Semestre(s) BP 3	Temps de travail étudiant : 4 heures
Profil 5-8	Durée de l'observation en classe : 1-2 périodes
UER MU	Durée de l'activité en classe : 1 période
Responsable du module : Sabine Chatelain sabine.chatelain@hepl.ch	
<p>A – Présentation du module (intentions et visées prioritaires) Permettre à l'étudiant de s'initier à l'enseignement de la musique en se référant au PER et en utilisant les différents champs d'activités de l'enseignement de la musique, en priorité des activités qui impliquent le corps, la voix et l(es) instrument(s). N.B. L'écoute musicale sera abordée en 3^e année en BP62MUS seulement.</p>	
<p>B - Consigne Planifier et conduire des activités d'apprentissage de la musique sur 1 leçon complète ou plusieurs parties de leçons de 20 min environ. Organiser des activités d'apprentissage musical (travail rythmique, mélodique) sur la base d'une chanson/d'un canon du répertoire 5-8 (Chanson vole, Festival des chansons, etc.) en veillant à une complexité croissante des tâches et à l'adéquation de la chanson au niveau des élèves (critères vus en cours de didactique). Utiliser son instrument de musique pour soutenir les apprentissages. Évaluer la progression des apprentissages des élèves (évaluation formative).</p>	
<p>C - Attendu du praticien formateur Accompagner l'étudiant.e dans la planification de ces leçons ou parties de leçons. Si besoin, un canevas de planification pour les cours de musique est à disposition des étudiant.e.s. Permettre à l'étudiant.e de mettre ses leçons en pratique et de porter un regard critique sur cette mise en œuvre en lien avec le cours de didactique.</p>	